Envoyé en préfecture le 16/06/2026
Reçu en préfecture le 16/06/2026
Publié le
ID : 022-212202154-20260615-DB20260607-DE

VILLE DE
Ploufragan

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de Saint-Brieuc

COMMUNE DE PLOUFRAGAN
DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 JUIN 2026

Convocation 3 juin 2026

L'an deux-mille-vingt-six, le neuf juin à 19h00, le conseil municipal de la commune de PLOUFRAGAN s'est réuni en session ordinaire, à l'hôtel de ville, après convocation légale, sous la présidence de M. Bruno BEUZIT, Maire.

PRESENTS : Bruno BEUZIT, Anthony DECRETON, Maryse LAURENT, Patrick COSSON, Annie LABBE, Pascal DUBRUNFAUT, Pascale GALLERNE, Emmanuel LE NOA, Céline PESTEL, Maxime LE CRONC, Pascale LABBE, Mohamed MEZILET, Pierre-Yves BRUNEL, Karine BOIVIN, Marie-Ange LE FLANCHEC, Pascal FOURNET, Bruno THYS, Aude SECONDINO, Pierre SALOU, Rokiatou KEITA, Eric PRONGET, Marie PASCO, Pascal JEGO, Maryline MORFOUASSE

POUVOIRS : Mari COURTAS donne pouvoir à Maxime LE CRONC
Abdel BELARBI donne pouvoir à Emmanuel LE NOA
Christine ORAIN donne pouvoir à Annie LABBE
Viviane BOULIN donne pouvoir à Pascal DUBRUNFAUT
Annick MOISAN donne pouvoir à Patrick COSSON
Luc STRIDE donne pouvoir à Rokiatou KEITA
Yvon LE PERDU donne pouvoir à Marie PASCO
Catherine PEDRON donne pouvoir à Pascal JEGO
Estelle BREILLOT donne pouvoir à Maryline MORFOUASSE

SECRETAIRE DE SEANCE : Pierre-Yves BRUNEL

Membres en exercice : **33**
Présents : 24
Votants : 33

2026-06-07 - Modification des tarifs publics administratifs 2026 - services publics administratifs et techniques

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°2025-1066 du 9 décembre 2025 actant des tarifs 2026 pour les services publics administratifs et techniques ;

Considérant que dans un contexte de forte hausse des produits pétroliers, la municipalité propose de supprimer certains tarifs très impactés ; des devis seront proposés aux redevables sur la base du coût réel ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par vote à main levée, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la suppression des tarifs des services publics administratifs et techniques visés : 6c- Réfection trottoirs à l'émulsion en bicouche
6d- Réfection de trottoirs en béton bitumeux
7a- Réfection de chaussées revêtement tricouche
7b- Réfection de chaussées revêtement chaussée normale en enrobés
7c- Réfection de chaussées revêtement chaussée lourde.

VILLE de PLOUFRAGAN (Côtes d'Armor)

A Ploufragan, le 15 juin 2026

Le Maire
Bruno BEUZIT

Le secrétaire de séance
Pierre-Yves BRUNEL